



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 28 mai 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 mai 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 mai 2001

**Mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville
de Niort - Avenant n° 2 à la convention du 9 mai 2000**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Annie COUTUREAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Valérie
UZANU, Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
M. Michel PAILLEY donne pouvoir à Mme Nicole GRAVAT.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
M. Alain GARCIA donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

DELIBERATION D2012022001

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 mai 2001

Direction Ressources Humaines

**Mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville
de Niort - Avenant n° 2 à la convention du 9 mai 2000**

Monsieur Luc DELAGARDE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 28 avril 2000, vous avez bien voulu autoriser le maire de Niort à signer une convention avec la Communauté d'Agglomération de Niort (CAN) ayant pour objet la mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort.

Les mises à disposition des agents des services Bâtiments et Affaires Culturelles arrivent à échéance le 30 avril 2001, il y a lieu, dans l'attente des résultats des audits d'organisation en cours Ville et Communauté d'Agglomération, de les proroger pour un an maximum.

Par ailleurs, il est nécessaire d'opérer des ajustements concernant les services Eau/Assainissement et le Centre d'Etudes d'Agglomération.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser le maire ou son représentant à signer l'avenant n° 2 à la convention de mise à disposition de personnel communautaire auprès de la Ville de Niort.

(B. BELLEC, Président de la CAN, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Luc DELAGARDE

[Ordre du jour](#)